



RAPPORT D'ACTIVITE

RAPPORT D'ACTIVITE

2025



SOMMAIRE

1) INTRODUCTION.....	3
2) LA CREATION	5
3) LES INSTANCES DU SIVU	5
4) LES PROJETS ET ACTIONS 2025	13
5) LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DU SIVU EN 2025	16
Avantage de la formation professionnelle en tant qu'agent :	22
Avantage de la formation professionnelle pour la collectivité	22
6) LE BUDGET DU SIVU EN 2025	25
7) COMMUNICATION ET INFORMATION	29
8) PARTENARIATS.....	32



1) INTRODUCTION

La communication des collectivités locales sur leurs comptes et leurs activités est devenue une obligation et la loi du 12 juillet 1999 sur le renforcement et la simplification de l'intercommunalité prévoit, pour les établissements publics de coopération intercommunale l'obligation formelle de rendre compte.

En application des dispositions de l'article 5211.39, le Président du SIVU adresse annuellement aux communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Chaque Maire communique ensuite le rapport au Conseil Municipal, en séance publique. Ce rapport constitue le compte-rendu d'activités de notre structure.

Il s'est passé beaucoup de choses grâce à l'implication des agents et des élus du SIVU et de ses communes membres que je tiens ici à remercier.

Ce rapport vous permettra d'en prendre connaissance.

Le Président
Jean-Jacques DUMORTIER



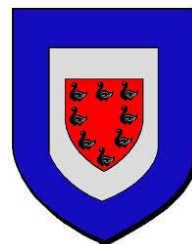
SIVU RURAL'OISE

Notre territoire c'est :

- 4 communes
- Une superficie de 45.76km²
- 10824 habitants

Le SIVU c'est aussi :

- 8 membres du comité syndical
- 4 membres du bureau syndical





2) LA CREATION

Le SIVU RURAL'OISE a été créé le 1^{er} juillet 2018 à la suite de la restitution de la compétence enfance jeunesse par la CC Thelloise aux communes.

C'est le résultat de réflexion des trois communes sur la pérennité des accueils et structures éducatives en direction des 4 mois /11 ans.

Pour cela, nous avons eu aussi la volonté de donner autant de pouvoir à chaque commune de la communauté dans les décisions : un délégué titulaire et un suppléant.

Le logo, est le fruit d'une longue réflexion identitaire et vous le retrouverez dans tous les documents et sur le territoire.

3) LES INSTANCES DU SIVU

Le Comité Syndical

Le Comité syndical est composé depuis septembre 2024 et l'adhésion de Blaincourt-Lès-Précý de 8 délégués titulaires et suppléants. Il se réunit régulièrement. Le Comité autorise, par ses délibérations, les actions qui seront menées par le SIVU. Les délibérations sont proposées au comité par le Président. Les séances du comité sont publiques et les comptes rendus affichés dans chaque commune et au siège du SIVU.

Le Président

Il représente avec le vice-président, l'organe exécutif du Comité Syndical. Dans le cadre de ses statuts, il impulse la politique du SIVU.

Le Bureau

Il est constitué de quatre personnes qui représentent les quatre communes : le Président, le Vice-Président et deux membres.

Les finalités éducatives



« Tout ce que vit l'enfant contribue à son éducation ».

L'éducation est un processus relationnel complexe, au cours duquel les individus s'approprient des savoirs, des savoir-faire et des attitudes liées à des valeurs humaines.

« Puisque tout éduque il en découle que tout l'environnement de l'enfant participe à son éducation » (famille, ACM, Multi-accueil, clubs sportifs, écoles, télé...)

Pour ce faire sur les structures éducatives du SIVU les valeurs développées sont :

Le sens des responsabilités

L'esprit d'initiative

Le respect mutuel

La solidarité

Le goût de l'effort

L'esprit critique

La créativité

La démocratie

La justice

La laïcité



DONNEES GENERALES

La compétence Enfance-Jeunesse de la CC Thelloise a été transférée aux communes en juillet 2018.

Soucieuses de pérenniser un service de qualité reconnu par tous, les communes de Boran- sur-Oise, Cires- lès -Mello et Précý -sur- Oise ont pris l'engagement d'organiser les temps d'accueil des enfants domiciliés et scolarisés sur leurs territoires (Multi-accueil et Accueils collectifs de mineurs).

En septembre 2024 la commune de Blaincourt-Lès -Précý a rejoint le SIVU

Pour cela, elles se sont unies dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) « Rural 'Oise » dont le siège se situe au 1rue Lucien Lheurin à Boran-sur-Oise (déménagement depuis le 1 septembre 2025.

- Population des trois communes du Sivu au 31/12/2025

Communes	Population totale
Blaincourt-les-Précý	1187
Boran sur Oise	2182
Cires- lès- Mello	4051
Précý sur Oise	3404
	10824

Nombre d'enfants scolarisés

2024/2025

	Mater	Elèm	TOTAL
Blaincourt	43	44	87
Boran	60	126	186
Cires	78	140	218
Précý	97	188	285
Le Tillet	49	81	130
TOTAL			906



2025/2026

	Mater	Elèm	TOTAL
Boran	67	124	191
Cires	66	134	200
Précy	95	177	272
Le Tillet	45	81	126
Blaincourt	45	53	98
TOTAL			887



		BLAINCOURT	BORAN	CIRES	PRECY	EXT	TOTAL
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PRESENTS PAR JOUR AU PERISCOLAIRE		15	35	60	45		155
%		9,68	22,58	38,71	29,03		100,00
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PRESENTS PAR JOUR MERCREDIS		10	22	28	25		85
%		11,76	25,88	32,94	29,41		100,00
%NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PRESENTS PAR JOUR MERCREDIS+PERI		10,72	24,23	35,83	29,22		100,00
RESTE A CHARGE		21 167,46 €	47 842,20 €	70 733,03 €	57 695,37 €		197 438,06 €
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PRESENTS PAR JOUR VACANCES SCOLAIRES		15	100	100	110		325
%		4,62	30,77	30,77	33,85		100,00
RESTE A CHARGE		6 882,14 €	45 880,94 €	45 880,94 €	50 469,03 €		149 113,04 €
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PRESENTS PAR JOUR MULTI ACCUEIL		2	0	0	7	3	12
%		16,67	0,00	0,00	58,33	25,00	100,00
RESTE A CHARGE		8 741,48 €	0,00 €	0,00 €	30 595,19 €	13 112,23 €	52 448,90 €
TOTAL PAR NOMBRE D'ENFANTS		36 791,08 €	93 723,14 €	116 613,96 €	138 759,59 €	13 112,23 €	399 000,00 €



PRESENTATION

Service administratif

Le siège du SIVU est situé 2 rue Saint Martin à Cires-Lès-Mello.

A compter du 1^{er} septembre 2025 le siège a déménagé sur Boran sur Oise au 1 rue Lucien Lheurin

Il est ouvert au public tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h30.

Les services administratifs et l'accueil du public sont assurés par la Directrice Mme REIN et la coordinatrice administrative et pédagogique Mme POGNOT.

Mme REIN a en charge la partie ressources humaines (paies, recrutement, formation, suivi des carrières, arrêts...), la partie budgétaire et comptable (gestion et suivi du budget, mandats et titres...) la gestion en lien avec l'instance du comité syndical (compte rendu, délibérations...), le suivi du Contrat Enfance Jeunesse et les relations avec les prestataires et institutions (Trésorerie, Sous-préfecture, CAF, PMI, SDJES, communes...)

Mme POGNOT a comme missions principales le suivi de la régie en lien avec le logiciel enfance (facturations, relances, titres, inscriptions...), le suivi et le contrôle des structures (accompagnements des directions et des animateurs, formations et remplacement sur le terrain), et des tâches administratives déléguées par la directrice (entretiens d'embauche des contractuels et stagiaires BAFA, contrat de travail, avenants, déclaration pôle emploi)

La directrice du SIVU comme la Coordinatrice pédagogique et administrative doivent être complémentaires et polyvalentes.

La directrice s'est attelée à former sa collaboratrice sur les dossiers paie et comptabilité afin qu'elle acquière des bases solides lui permettant d'assurer la continuité du service en cas d'absence de cette dernière.

Multi-accueil

Le multi-accueil de Précy-sur-Oise est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 18 h30. Il accueille les enfants de 3 mois à 4 ans.

L'objectif général du Multi-accueil est de proposer aux jeunes enfants un lieu de vie adapté, source de découvertes sensorielles, motrices et affectives. Un lieu où l'expérience de la séparation parents/ enfants se fait en douceur, afin d'initier chaque enfant dans le respect de son individualité et de ses compétences à l'autonomie et à l'apprentissage de la vie en groupe.

Le jeu et les soins sont les moyens essentiels autour desquels s'articulent les actions du personnel, dans un climat de sécurité, accompagnées par le langage.

Le multi-accueil propose un lieu d'évolution avec divers espaces de jeux ainsi que des temps de découverte et des ateliers autour du graphisme, de la manipulation d'objet, de la musique, de la lecture infantile.



La composition de l'équipe est la suivante :

- ✓ Mme Fouque (depuis le 01/04/2024) (Infirmière), directrice du multi-accueil,
- ✓ Mme Timon (depuis le 1/09/2026) (EJE)
- ✓ Mme Rogala (C.A.P Petite Enfance), agent petite enfance du multi-accueil

Tout au long de l'année 2025, 29 enfants ont été accueillis au sein du multi-accueil.

Périscolaires

Les accueils périscolaires sont des entités éducatives ouvertes le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h45 (depuis septembre 2024) et le mercredi de 7h15 à 18h45 (depuis septembre 2024) sur l'ensemble du territoire.

Les accueils périscolaires sont destinés aux enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

Encadrés par une équipe d'animateurs titulaires référents et d'animateurs contractuels, les enfants peuvent évoluer sur différentes activités.

Une inscription préalable faite en mai est obligatoire pour fréquenter ces accueils (maternelle et élémentaire).

Une fiche sanitaire dûment remplie et signée est également demandée aux familles pour chaque inscription.

Périscolaire de Blaincourt-lès-Précy : périscolaire préfabriqué école rue du dessous du chemin de curlus

Direction : Florian Bucamp 06/84/89/97/80

Périscolaire de Boran- sur- Oise : Centre socio culturel, 1 rue Lucien Lheurin

Direction : Luc Pognot :06/70/95/74/27

Périscolaire de Cires les Mello : Groupe scolaire, 13 rue St Martin

Direction : Corine Kako Dini 06/37/72/87/96

Périscolaire du hameau du Tillet : rue de Précy

Direction : Antoine Rameau : 06/70/95/27/11



Périscolaire de Précy sur Oise : matin : préfabriqué école maternelle, rue du 8 mai 1945
Soir : école maternelle, rue du 8 mai 1945 et Château des
Érables 32 rue des tournelles

Direction : Ingrid Courtois : 06/37/64/55/79

Mercredis :

ACM Cires- lès- Mello : groupe scolaire, 13 rue Saint martin

Directrice : Corinne KAKO DINI : 06/37/72/87/96

ACM Précy- sur- Oise : Parc des Erables, 32 rue des tournelles

Directeur : Ingrid COURTOIS : 06/37/64/55/79

Taux d'encadrement à 1 pour 14 en maternelles et 1 pour 18 en élémentaires sur l'ensemble du temps périscolaire.

Nous continuons à faire le choix de maintenir un taux d'encadrement sur les mercredis de 1 pour 8 maternelles et 1 pour 12 élémentaires pour des questions de confort et de sécurité.

ALSH extrascolaire

*Les accueils collectifs de mineurs accueillent les enfants durant t les vacances scolaires ; Des activités en lien avec le projet pédagogique sont mises en place afin de permettre aux enfants de développer leur dextérité, leur imaginaire, d'acquérir de l'autonomie tout en laissant une place primordiale au jeu et au rythme de l'enfant.

Vacances scolaires de février, juillet, et Automne

ACM Cires -lès -Mello : groupe scolaire, 13 rue Saint martin

Direction : Corine KAKO DINI 06/37/72/87/96

ACM Boran- sur -Oise : centre socio culturel Rue Lucien Lheurin

Direction : Luc Pognot :06/70/95/74/27

ACM Précy -sur- Oise : 32 rue des tournelles

Direction : Ingrid COURTOIS : 06/37/64/55/79

Vacances scolaires printemps, d'Août :

ACM Boran -sur -Oise : centre socio culturel Rue Lucien Lheurin

Direction : Luc Pognot :06/70/95/74/27

ACM Précy -sur- Oise : 32 rue des tournelles

Direction : Corine Kako Dini 06/37/72/87/96



4) LES PROJETS ET ACTIONS 2025

SUR LE MULTI-ACCUEIL

Au cours de l'année 2025, nous avons souhaité orienter notre thème autour de la pédagogie Montessori

A travers ce projet, les enfants ont pu :

- ✓ Développer leur autonomie et améliorer leur concentration
- ✓ Découvrir de nouvelles activités et progresser à leur rythme
- ✓ Apprendre en manipulant et en expérimentant par eux-mêmes
- ✓ S'exprimer, explorer et renforcer leur confiance en eux

Pour ce faire, nous avons réalisé sur l'année de changer les contenants à chaque période de vacances

- Activités de tri et de classement (couleurs, formes, objets)
- Jeux de manipulation (perles à enfiler, puzzle, encastrement)
- Ateliers sensoriels (Toucher différentes matières, reconnaître des objets)
- Activités de vie pratique (verser de l'eau, transvaser)

Pour le mois de juillet, nous avons choisi de faire chaque semaine une couleur et de proposer une activité.

Semaine 1 : Les pieds en vacances en tenue jaune.

Peinture des pieds et création de tongs.

Semaine 2 : Sable lunaire et jeux d'eau en tenue verte

Semaine 3 : Peinture à glace et animaux congeler en tenue bleu.

Semaine 4 : Sable coloré en tenue coloré

Au mois de septembre nous avons accueilli de nouvelles familles et nous avons travaillé sur l'aménagement de l'espace car le groupe n'était plus aussi homogène qu'auparavant.

Il a fallu réfléchir à des coins adaptés aux plus petits comme aux plus grands.

Nous avons préparé notre nouveau thème en adéquation avec la sortie de fin d'année qui se déroulera à palomano

La structure est décorée sur le thème des différents véhicules selon les métiers.



Sur le mois de septembre : Nous avons profités des beaux jours pour sortir au parc des érables et ramasser des feuilles et des pommes de pin afin de faire diverses activités : tête de lion avec des feuilles, peinture sur pomme de pins, bac sensorielle d'automne...

Sur le mois d'octobre : Nous avons fait des activités sur le thème d'halloween : chaudron avec peinture et bulle de savon ; fantôme avec des morceaux de coton (manipulation) ; nous avons vider et sculpter une citrouille.

Du 13 au 19 octobre nous avons organisé la semaine du goût : dégustation d'agrumes, pâte à modeler aux épices (faite avec les enfants) ; fondu de chocolat avec des fruits et un atelier crêpes (pâte fait par les enfants) et nous les avons dégustés le soir avec les parents afin d'échanger sur la semaine du goût.

Les enfants et professionnels se sont déguisés le temps d'une journée pour Halloween.

Sur le mois de novembre : Création d'histoire sur le thème de l'automne pour raconter aux enfants sous forme de kamishibai. (L'automne de petite citrouille et l'automne de petit écureuil).

Séance de baby yoga et de respiration avec un nouvelle « outil » la balle de retour au calme.

Un Conte vivant sur le thème de l'automne. (Léa et l'arbre magique et les amis du jardin enchanté)

Sur le mois de décembre : Activités manuelles sur le thème de Noël et de l'hiver : préparation des boules de Noël, peinture propre père Noël, gommettes sur sapin de Noël.

Conte vivant sur Noël.

Séance de baby yoga et de baby gym.

Préparation du spectacle de marionnettes : les aventures de Rudolphe au nez rouge

Une journée pull de Noël pour les plus petits comme pour les plus grands.

SUR LES ACM

Les droits de l'enfant : action menée au mois de novembre sous forme de grand jeu. L'objectif a été de faire comprendre aux enfants qu'il existe une convention du 20 Novembre 1989 qui reconnaît aux enfants des droits fondamentaux comme le droit de s'alimenter, à l'éducation ...

Le tri : les enfants des accueils collectifs de mineurs abordent ce thème sur plusieurs mois. En prenant conscience des gestes du quotidien à améliorer, chacun peut participer à la protection de la planète. Sensibilisés sur le tri des déchets, les maternels et les élémentaires ont mis tout en place pour avoir les bons gestes. (Fabrication de poubelles, utilisation de papier recyclé...). On a attiré leur attention sur cette nouvelle manière de gérer les déchets.



L'exercice d'évacuation et l'intervention des pompiers : dans le cadre de la prévention et sensibilisation auprès des enfants, des exercices d'évacuation ont été effectués. Ainsi, les enfants ont été mis en situation d'alerte et d'évacuation et ils ont pu échanger avec les équipes de pompiers.

PPMS :

Dans le cadre de la prévention en cas d'événement autre qu'incendie, des exercices de confinement ont été mis en place. Chaque structure a établi son propre plan d'évacuation ou de confinement. L'élément déclencheur de l'alerte est un signal visuel, une image de renard.

Le conseil d'enfant :

En 2025, les conseils d'enfants sur les mercredis et les périscolaires ont continuer à se développer.

Véritable instance démocratique ces conseils permettent aux enfants de faire remonter leurs envies d'activités, de sorties mais aussi d'échanger en profondeur sur les repas, les groupes

En 2025 un projet scientifique a été réalisé sur le thème de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

Explor 'tout : exposition scientifique et ludique à destination des enfants et de leur enseignant et des enfants et de leur famille a eu sa deuxième édition cette année.

Cette exposition mobile et itinérante conçue et réalisée par les enfants et les équipes sur les vacances d'avril 2025 a été présentée à l'ensemble des écoles élémentaires du territoire du SIVU.

Les enfants ont pu sur les périscolaires et les mercredis être sensibilisés au monde des comédies musicales, s'initier au

De nombreuses sorties ont été organisées sur les périodes de vacances.

Des partenariats avec les bibliothèques, des associations du territoires, le poney club, un club de football américain, un Epahd, les pompiers ont été réalisés

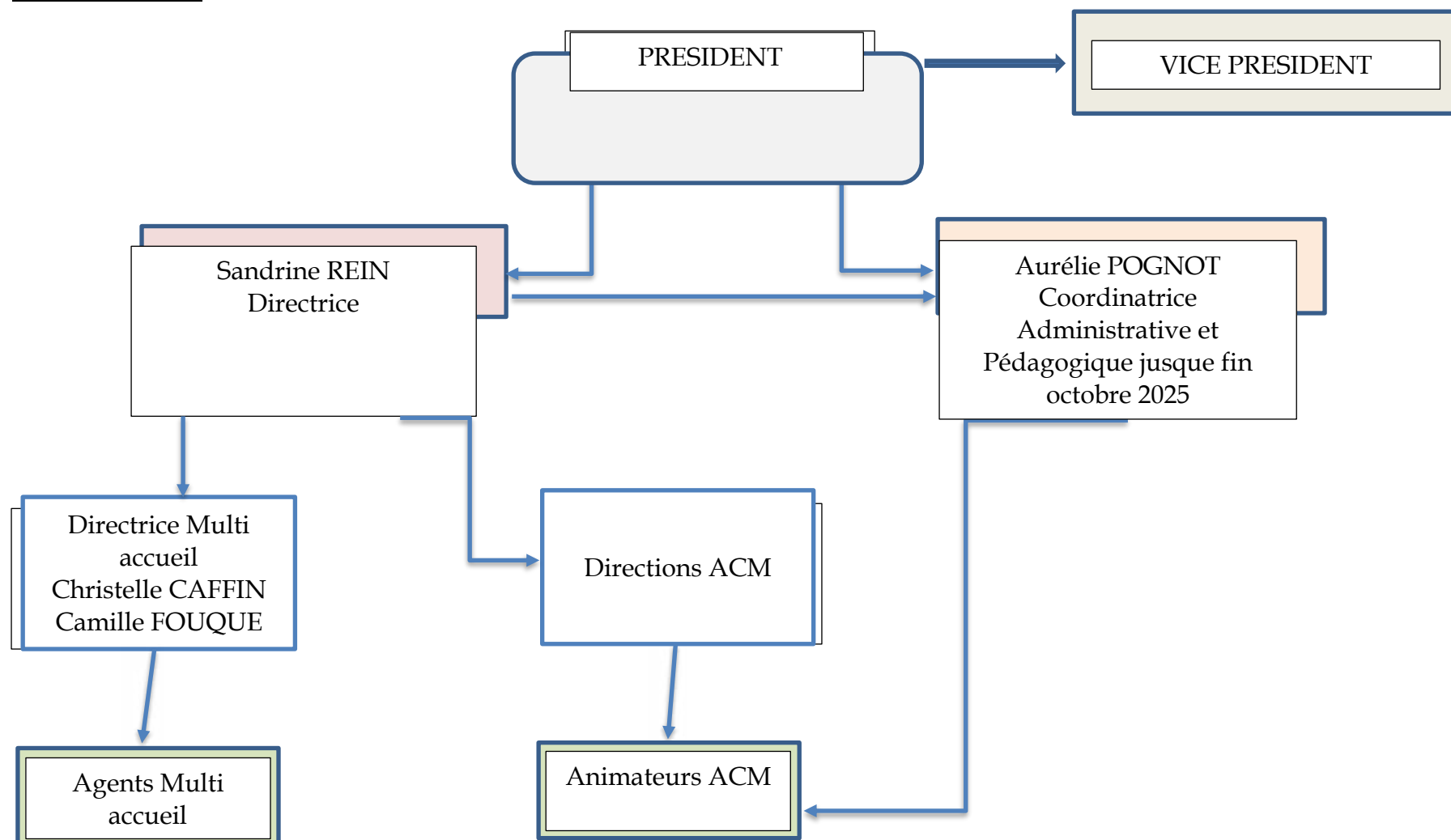
Le projet ados s'est concrétisé ainsi que le projet explor'tout.

Un séjour pour 56 enfants et jeunes a eu lieu en aout 2025 aux Issambres dans le Var.



5) LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DU SIVU EN 2025

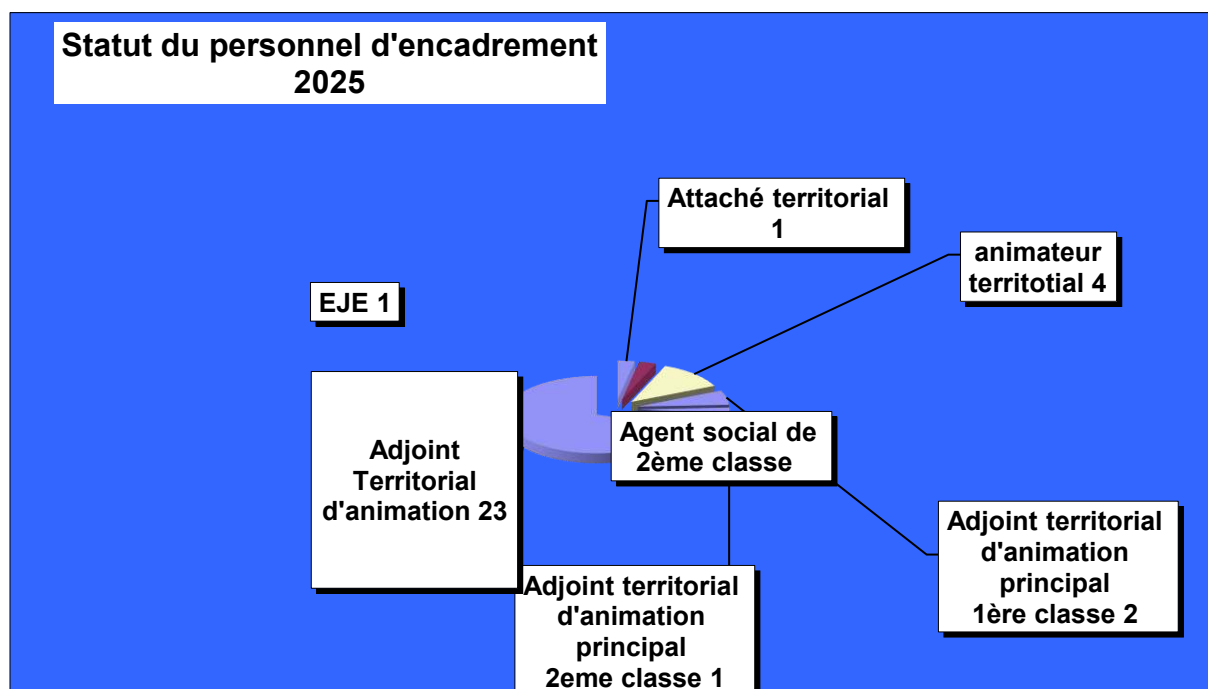
I-Organigramme





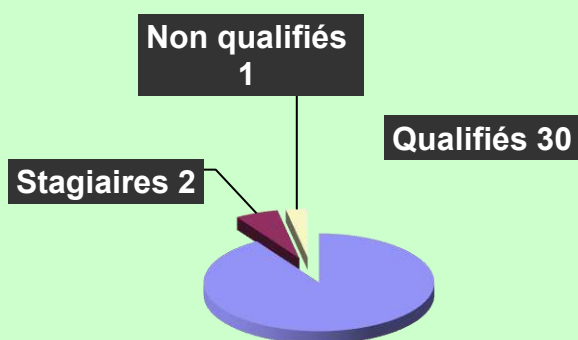
II/Composition

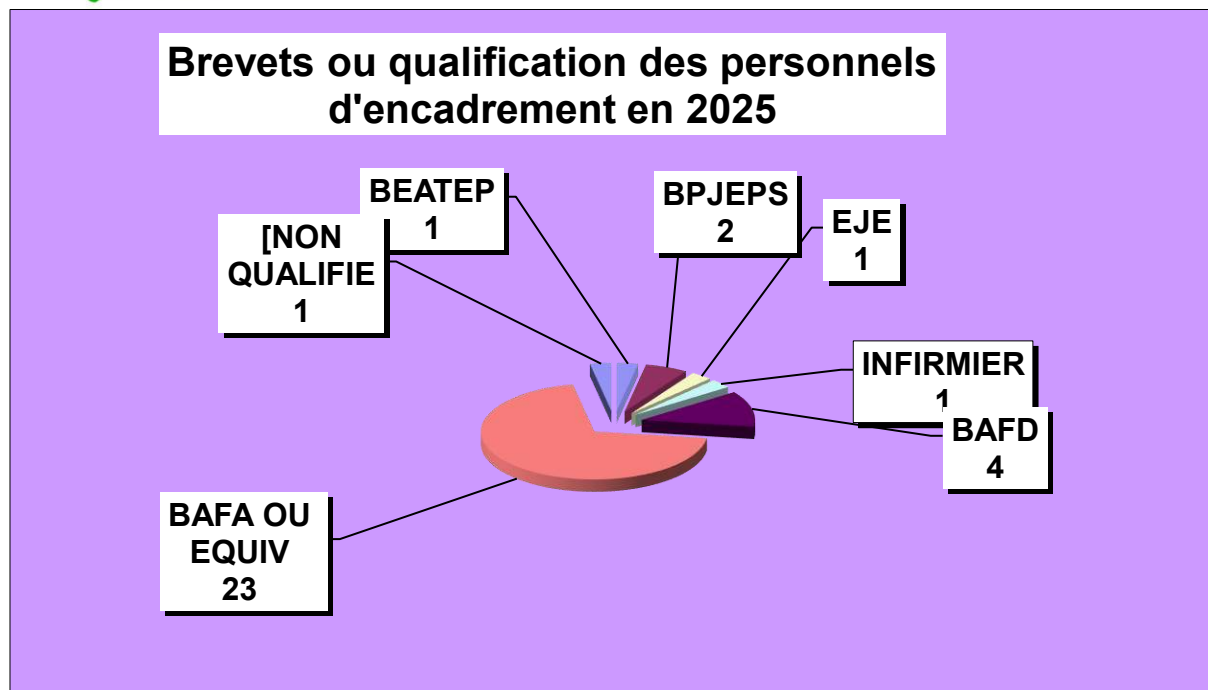
- Le SIVU est composé de 19 agents titulaires dont 7 en disponibilité, de 14 agents contractuels.
- Le temps de travail hebdomadaire des agents du SIVU est de 35h00





Qualifications du personnels d'encadrement en 2025





III – Régime indemnitaire et suivi de l'absentéisme

Depuis le 1^{er} janvier 2009, un régime indemnitaire basé sur la technicité, le suivi de l'absentéisme et la manière de servir de l'agent avait été instauré.

Le SIVU a réalisé un suivi de l'absentéisme en termes de statistiques. Ce système récompense les agents qui sont présents au travail.

Au cours de l'année 2025, 51 jours d'absence ont été comptabilisés concernant 7 agents.

Le comité syndical du SIVU Rural 'Oise, depuis l'année 2018 :

- Subventionne à hauteur de 30 € par mois la M.N.T pour les agents qui souhaite adhérer – délibération de juillet 2018
- A mis en place le règlement intérieur du personnel – délibération de juillet 2018

IV – Assurance relative aux risques statutaires

Depuis juillet 2018, le SIVU a souscrit un contrat d'assurances avec le CDG (via RELYENS) en vue de garantir les risques statutaires du personnel (agents titulaires affiliés à la CNRACL). L'objectif du SIVU est le remboursement par l'assurance, des coûts liés :



- Aux accidents de service, maladies professionnelles
- Aux maladies ordinaires, maladies de longue durée, longues maladies, graves maladies
- Au temps partiel thérapeutique
- A la maternité, à l'adoption
- Au décès

V – Formation du personnel

Une formation est une forme d'apprentissage à la fois organisé et institutionnalisé.

La formation permet incontestablement d'améliorer le taux de motivation, mais également la performance des collaborateurs. Résultat, les performances professionnelles connaissent un impact significatif et positif, le salarié se montrant beaucoup plus efficace dans son travail.

La formation est un investissement à long terme visant à faire évoluer les performances de la collectivité, et par conséquent sa croissance. Un agent formé aux nouvelles pratiques de sa profession et à ses évolutions est un agent performant qui permet à la collectivité de rester compétitive dans son secteur.

Nos objectifs sur ce champ d'actions étant :

- *d'optimiser et renforcer les connaissances et compétences des agents
- *de détecter les besoins en formation
- *d'analyser l'évolution des métiers

- **L'échange de savoirs :**

Des formations internes sur différentes thématiques sont mises en place.

Afin d'être dans un réel partage de connaissance elles peuvent être menées par différentes interlocuteurs.

Ces temps de formation sont répartis sur l'année à raison de deux heures une à deux par mois. Les thématiques proposées furent larges et variées : jeux de société, danse, gestes et conduites en cas d'accident, outils de créativité, improvisation théâtrale.

Cette démarche est valorisante pour les agents et elle permet de les investir par la participation active.

Le SIVU Rural 'Oise regorge de compétences diverses, aussi bien chez les animateurs que les directions.

C'est pourquoi des formations internes sont animées par l'intégralité du personnel dans une dynamique de mise en valeur du savoir-faire des personnels.

- **Les formations diplômantes et professionnelles**



Nous encourageons les agents à se former sur des BAFA, BAFD et BPJEPS.

Pour ce faire, les élus ont délibéré sur une aide financière au stage théorique et de perfectionnement du BAFA.

Pour le stage pratique, un réel suivi et accompagnement des agents est réalisé.

Un support (livret d'accueil du stagiaire) accompagne au mieux les agents sur le stage pratique BAFA et les aider à comprendre au mieux leur mission et évaluer au plus près leur stage.

Des formations HACCP peuvent être réalisées avec notre prestataire restauration. Des formations à l'outil informatique sont également proposées. Un travail partenarial avec les pompiers du territoire est mis en place pour promouvoir les premiers gestes de secours.

Une formation PSC1 a été proposée en 2024 en partenariat avec la croix blanche.

Un agent de prévention est présent sur le SIVU pour assurer et mettre en place toutes les mesures de sécurité et de santé au travail.

En lien avec l'évaluation des agents, un travail est entrepris pour permettre aux agents de partir en formation.

Les animateurs et directions peuvent bénéficier des formations proposées par le CNFPT dans le cadre de la législation sur la Formation Tout Au Long De La Vie.

Le CNFPT propose une offre de service afin d'accompagner les différentes étapes du parcours professionnel d'un agent, en prenant en compte les diverses situations de l'évolution professionnelle ou de la transition professionnelle, du recrutement jusqu'à la fin d'activité. La classification des formations suit les évolutions des politiques publiques et des métiers et sont organisées selon une triple dimension : les politiques publiques, les compétences transversales et la responsabilité sociale

Ces formations permettent une montée en compétences des personnels, ainsi que leur diversification.

Cette année les agents ont pu se former sur le mangement, la communication, l'accueil de l'enfant à besoins particuliers...

Un agent du Sivu a suivi des formations pour en qualité d'agent de prévention, sur la collectivité.

La formation professionnelle présente de nombreux bénéfices : elle permet à l'agent de développer, d'approfondir ses compétences techniques et ses compétences comportementales tout en améliorant par ces bienfaits leur développement professionnel continu, la compétitivité et le développement de la collectivité.

La formation professionnelle est un investissement rentable et durable : les bénéfices de la formation sont perçus rapidement et de manière concrète.



Les avantages de la formation professionnelle sont nombreux :

Avantage de la formation professionnelle en tant qu'agent :

- D'être accompagné dans sa carrière professionnelle
- D'actualiser et de développer ses compétences et ses capacités pour gagner en expertise
- D'améliorer sa capacité d'adaptation, l'ouverture aux autres
- De diminuer sa résistance aux changements
- D'avoir davantage confiance en ses capacités, de gagner en autonomie, d'être plus motivé
- De continuer à rester performant dans ses fonctions
- De monter en légitimité, de gagner en responsabilité, de pouvoir évoluer au sein de la collectivité
- D'être acteur de son évolution professionnelle

Avantage de la formation professionnelle pour la collectivité

- D'améliorer les compétences de ses collaborateurs
- De servir les objectifs de satisfaction de ses collaborateurs
- De stimuler la motivation et la satisfaction des équipes
- D'augmenter la cohésion des équipes et de renforcer la performance collective
- De fidéliser ses collaborateurs, d'attirer de nouveaux talents et d'éviter le turn-over
- De développer l'engagement des collaborateurs, des managers et des équipes
- De valoriser le capital image de la collectivité par les compétences de ses équipes
- D'augmenter la qualité du service grâce à des collaborateurs plus qualifiés et motivés

Une bonne gestion de la politique de formation professionnelle par la collectivité lui permet d'optimiser sa contribution financière obligatoire destinée à la formation de ses salariés.

- **Les temps de formation sur les réunions de préparation de l'été :**



Afin de créer une dynamique d'équipe, de préparer l'été la directrice du Sivu et la coordinatrice administrative et pédagogique organisent un temps fort en juin sur soirée, une nuitée et une journée en direction des équipes où ces dernières participent à des temps de formation : organisation de veillée, de warm up, activités manuelles et scientifiques, organisation de grands jeux, chants, montage de tentes...

- **Les formations législatives :**

Les directions de structures doivent être au fait des évolutions législatives en matière d'accueil de mineurs.

Un outil (diriger un service enfance jeunesse proposé par Territorial) est à leur disposition.

Des réunions régulières sont également proposées par la SDJES pour informer les directions des évolutions législatives.

La directrice du SIVU informe régulièrement les agents sur les évolutions réglementaires.

- **Les formations Co -dir :**

Tous les deux mois, la directrice du SIVU met en place des temps d'échange et de rencontres avec ses équipes de direction.

Ce Co -dir, en plus de dynamiser la cohésion d'équipe, permet de former les agents.

Ainsi, différents temps peuvent se mettre en place : escape game, jeux de société, outils de créativité.

- **La formation au quotidien des animateurs**

Les animateurs peuvent être accompagnés chaque jour par les directions, lors des temps périscolaires, mercredis ou session de vacances.

Les temps de réunion d'équipe sont propices à cet accompagnement. Les échanges concernant les activités et animations prévues permettent à l'équipe de mettre en commun leurs expériences afin de proposer des temps de qualité.

Les évaluations (deux fois par an pour les temps périscolaires et mercredis, et à chaque session de vacances) permettent de fixer des objectifs ciblés afin de faire progresser les équipes (participer à des formations internes spécifiques par exemple).

Une journée de formation a été mise en place en juin 2024 pour la préparation des vacances d'été.

Le collectif de direction mis en place depuis septembre 2021 a perduré à raison d'une réunion tous les deux mois (analyse de pratique, formation jeux et activités manuelles, méthodologie de projet, réflexion autour du projet éducatif) afin de dynamiser la cohésion d'équipes.

VI - Recrutement

Des agents contractuels ont été recrutés en 2025 afin d'assurer les périscolaires et mercredis pour l'année 2024/2025 et 2025/2026.

Des saisonniers ont été recrutés pour l'été 2025.



Un agent a été stagiairisé sur le grade d'animateur territorial et un agent a été recruté en détachement sur un poste d'EJE.

VII – L'évaluation

Les agents des accueils collectifs de mineurs sont évalués de façon régulière (deux fois par an pour les agents missionnés sur les périscolaires et pendant les vacances scolaires pour les agents travaillant sur les vacances scolaires).

Cette évaluation se base sur la mise en œuvre de la collectivité et les compétences nécessaires à l'encadrement d'enfants en lien avec la fiche de poste des agents.

Cette année encore nous avons pu mettre en place sur notre collectivité l'entretien professionnel pour les agents titulaires de la fonction publique territoriale.

L'évaluation individuelle des agents permet de fixer des objectifs clairs et précis pour l'année à venir et faire un point sur l'année écoulée : difficultés, réussite, atteinte des objectifs, besoins en formation...

L'évaluation des projets s'est également faite régulièrement au cours de l'année 2023.

Celle-ci a un triple objectif :

- Mesurer si les objectifs ont été atteints et si les efforts de chacun ont donné les résultats escomptés.
- Tirer des leçons des succès et des échecs.
- Etudier les perspectives de suites au projet.

L'évaluation marque la fin du projet en définissant le cadre temporel considéré. L'évaluation peut être décrite comme le processus de collecte d'informations et la définition de critères visant :

- Une évaluation des résultats obtenus ;
- Une explication des résultats ;
- Une meilleure planification des projets à venir.

L'évaluation se fera en deux étapes :

- Un bilan par accueil et par période (rédigé par les directeurs selon le document type fourni)



- Un rapport d'activités annuel (rédigé par la direction du SIVU)

Ces bilans permettront d'évaluer les structures au niveau :

- Quantitatif (effectifs d'enfants, personnel, jours de présence)
- Qualitatif (activités proposées,)
- Financier (dépenses prévisionnelles/réelles, recettes prévisionnelles/réelles et coût/enfant/jour)

Les indicateurs et outils utilisés sont :

- Réunions d'équipes
- Conseil d'enfants
- Collectifs parents
- Comité d'usagers
- Questionnaires de satisfaction
- Compte rendu d'activités
- Compte rendu financier
- Nouveaux constats avec pérennisation
- Outils d'appréciation (roue de Deming, diagramme de Gantt qui sont des outils de gestion et suivi de projets : de la planification à l'évaluation)

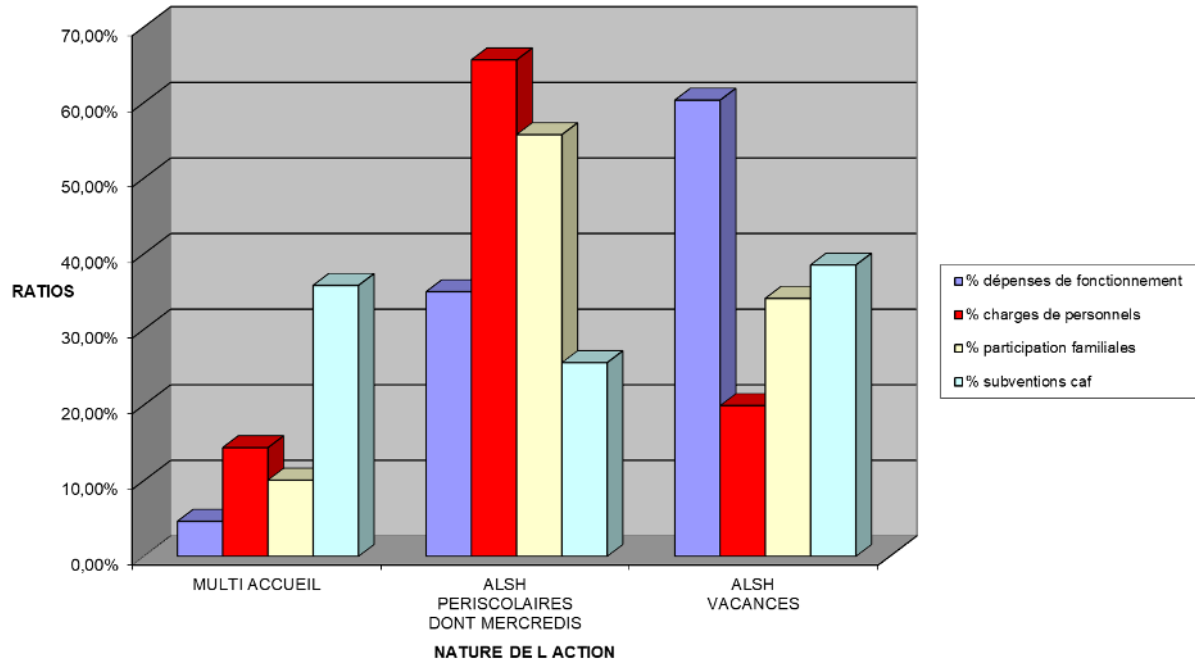
6) **LE BUDGET DU SIVU EN 2025**



COMPTE 2025					
				TOTAL	PREVU
	MULTI ACCUEIL	ALSH PERISCOLAIRES DONT MERCREDIS	ALSH VACANCES		
Dépenses de fonctionnement	7 113,00 €	53 734,47 €	92 630,42 €	153 477,89 €	157 437,55 €
% dépenses de fonctionnement	4,63%	35,01%	60,35%		
Charges de personnel et frais assimilés	124 615,66 €	569 042,87 €	172 804,80 €	866 463,33 €	910 800,00 €
% charges de personnels	14,38%	65,67%	19,94%		
Dépenses d'investissement	527,31 €	676,68 €		1 203,99 €	1 670,00 €
Opération d'ordre		633,98 €	633,97 €	1 267,95 €	1 267,95 €
autres					
autres charges de gestion courante	487,45 €	332,45 €	1,34 €	821,24 €	982,45 €
charges financières				0	500,00 €
charges spécifiques					250,00 €
charges exceptionnelles			62,00 €	62,00 €	200,00 €
dotaation aux amortissemnt					
TOTAL DEPENSES	132 743,42 €	624 420,45 €	266 132,53 €	1 023 296,40 €	1 073 107,95 €
résultat de fonctionnement 2024	35 049,12 €	65 242,10 €	29 898,22 €	130 189,44 €	130 189,44 €
Participations familiales	24 903,82 €	137 752,10 €	84 256,22 €	246 912,14 €	250 000,00 €
% participation familiales	10,09%	55,79%	34,12%		
Subventions caf	76 183,18 €	54 465,49 €	81 926,04 €	212 574,71 €	218 000,00 €
% subventions caf	35,84%	25,62%	38,54%		
remboursement rémunération personnel	371,58	25767,58	19307,66	45 446,82 €	35 402,05 €
remboursement mise à disposition personnel					
restauration scolaire		24895,5	24895,51	49 791,01 €	20 546,46 €
remboursement autres collectivités (caisse des dépôts,,)	7 940,00 €			7 940,00 €	18 000,00 €
FCTVA			325,48	325,48 €	300,00 €
opération d ordre		633,98 €	633,97 €	1 267,95 €	1 267,95 €
dotation					
Autres produits de gestion courante	3,76 €		90,00 €	93,76	
solde execution section investissement		402,05		402,05	402,05
Participation des communes (VIA CLECT)	52 448,90 €	197 438,06 €	149 113,04 €	399 000,00 €	399 000,00 €
TOTAL RECETTES	196 900,36 €	506 596,86 €	390 356,14 €	1 093 943,36 €	1 073 107,95



BUDGET REALISES 2025





AFFECTATION SIVU RURAL OISE
Délibération n°

DELIBERATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2025
AFFECTATION RESULTAT EN
2026

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	0
Nombre de suffrages exprimés	0
Votes	Contre 0 Pour 0

Le conseil s'est réuni sous la présidence de M , délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025, dressé par après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		130 189,44 €		402,05 €	- €	130 591,49 €
Opérations de l'exercice	60 008,49 €			63,96 €	60 008,49 €	63,96 €
Totaux	60 008,49 €	130 189,44 €	- €	466,01 €	60 008,49 €	130 655,45 €
Résultat de clôture (=CA)		70 180,95 €		466,01 €		70 646,96 €

(1) excédent cumulé moins 1068

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des restes à réaliser

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

au compte 001 investissement dépenses BP 2026

466,01 € au compte 001 investissement recettes BP 2026

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/25 et BP/2

✓

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 Investissement BP 2026, avec émission titre de recette

70 180,95 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2026

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;



7) COMMUNICATION ET INFORMATION

La communication en interne :

Cette forme de communication responsabilise les acteurs.

Les principaux outils de communication en interne sur le service sont les suivants :

- Réunions de service
- Notes de service
- Réunions d'équipes
- Comptes rendus

Ces différents outils facilitent la circulation de l'information et permettent aussi d'accompagner les changements.

La communication en externe :

A ce jour nous communiquons aux usagers de différentes manières :

- Courrier
- Envoi de mails
- Site Internet
- Communication via les écoles
- Communication par le biais d'affichages dans les structures
- Page Facebook
- Page Instagram

Le site internet du SIVU

Le site internet a été créé en juillet 2018 afin de pouvoir optimiser dès la création du SIVU notre communication auprès des usagers.

Le site est un outil de communication à part entière qui permet aux familles de consulter via le portail famille leurs factures et les régler, de consulter les plannings d'activité et les menus, de consulter les PV des comités syndicaux, de télécharger tous les documents nécessaires à l'inscriptions des enfants sur nos structures et d'avoir des informations régulièrement mises à jour sur les ACM.

Cette année a été marquée par la migration de notre logiciel enfance. Ceci a nécessité une information et une communication adaptée auprès des familles et un accompagnement à ce changement.

Le PROJET EDUCATIF, les PROJETS PEDAGOGIQUES, ainsi que les projets d'animation sont disponibles dans chacun des Accueils Collectifs de Mineurs et au siège du SIVU.



Des réunions pourront être organisées avec les familles pour présenter le projet pédagogique, les projets d'animation et expliquer les actions menées au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (conseil de parents).

À ce jour, différents moyens de communication sont proposés aux usagers comme :

Communication écrite	Communication orale
Facebook /Instagram	Discussion avec les familles matin et/ou soir lors des temps d'accueil
Courriers	Téléphone professionnel mis à disposition pour chaque membre de la coordination et de la direction
Mails	Conseils de parents
Flyers	Communication transversale entre l'école et les équipes du périscolaire
Site internet	
Portail famille	
Affichage sur les structures	
Newsletters et autres supports de communication créés par les directions de structure	
Liens photo, vidéos, musiques afin de présenter aux familles nos temps d'animation	

La communication passe aussi bien par l'écrit que l'oral, notamment les temps d'accueil périscolaire, des mercredis, ou des vacances scolaires matin et soir, sont des moments propices pour une communication directe. Cette proximité permet de créer des liens, une relation de confiance et favorise donc la continuité du dialogue.

Les familles sont informées et peuvent retrouver sur le site :

- Les dates d'inscription,
- Les dossiers d'inscription
- Les plannings d'activités,
- Le programme des sorties à l'année
- Les menus,
- Les numéros de téléphone des directions et de la coordination,
- L'actualité du SIVU,
- Le Portail famille BL-ENFANCE
- Le procès-verbal du comité syndical

Le Logiciel BL-enfance



Ce logiciel permet la gestion des activités Enfance, et petite enfance. A travers une interface ergonomique au design original et des outils simples et performants, ce dernier assure notamment les fonctionnalités suivantes :

- Création et suivi des dossiers famille,
- Inscription aux activités,
- Pointages, facturation,
- Règlements (régies ou non),
- Exploitation statistique et documentaire des données,
- Outils spécifiques : gestion du personnel de structures

L'utilisation du logiciel est optimisée par une interface adaptée à une situation d'accueil en Guichet (création de dossiers, inscriptions, encaissements, etc.), à une interface comptable (tenue des régies, pointages, simulations tarifaires, etc.).

Le dossier famille donne accès à toutes les données de la famille à partir d'un seul écran.

Les responsables de structure ont les compétences d'accompagner les familles dans la compréhension et l'utilisation du logiciel, au sein des structures ou du siège social du SIVU RURAL'OISE.

Il est possible pour les familles de prendre contact à tout moment avec la personne responsable des facturations, la coordinatrice administrative et pédagogique pour divers problèmes rencontrés.

La directrice du SIVU RURAL'OISE est en mesure de répondre à toute question concernant le logiciel.

L'Espace famille

L'espace famille est un guichet en ligne permettant aux usagers d'effectuer de nombreuses démarches auprès de notre collectivité.

De notre côté, le service enfance jeunesse peut délivrer le service demandé de façon rapide.

Ouvert 7j/7, 24h/24 l'espace famille constitue l'outil indispensable pour délivrer des services auprès des usagers.

L'espace famille est accessible à partir de n'importe quel point d'accès internet.

De nombreuses démarches administratives s'effectuent à partir de l'espace famille évitant ainsi le déplacement de l'utilisateur, l'envoi de courriers ou un appel téléphonique :

- Changement d'adresse électronique.
- Changement d'adresse postale
- Attestation de présence
- Attestation fiscale
- Demande de préinscription
- Demande d'annulation
- Consultation de la facture
- Paiement en ligne
- Simulation du quotient familial



8) PARTENARIATS

De nombreux partenariats ont été pérennisés tels que ceux institutionnels et /ou subventionneurs que sont la CAF, la PMI, le SDJESJ.

Des partenariats pédagogiques ont également été mis en place : poney club de Boran-sur-Oise, bibliothèques de Boran-sur-Oise et Précly-sur-Oise, résidences personnes âgées de Précly- sur- Oise, associations du territoire, pompiers du Territoire.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a vu de nombreux projets se réaliser.

Pour 2026 de nombreux projets devraient se concrétiser encore :

- ▶ Rationalisation des dépenses
- ▶ « Explore tout » projet scientifique et ludique proposé aux écoles sur le thème de « l'infiniment petit à l'infiniment grand »
- ▶ Spectacle de théâtre
- ▶ Séjour été
- ▶ Projet sur la jeunesse : développement du club ados 11/13 ans
- ▶ Rapport d'activités (adhésion d'autres communes)
- ▶ Mise à disposition de personnel SIVU pour la surveillance et/ou l'animation durant le service minimum des communes intéressées (en cas de grève des enseignants)
- ▶ Projet autour de la communication
- ▶ Développement de projet partenarial avec les écoles, les associations et transversal multi -accueil /périscolaires